

Par Abderrahim Chabat

Pharmacovigilance des plantes médicinales



Utilisation de « Daghmous »

Utilisation de « Daghmous » L'alerte du CAPM Le CAPM tire la sonnette d'alarme vis-à-vis de l'augmentation de l'utilisation du « Daghmous » au vu des risques que cela peut engendrer chez les utilisateurs. Douze cas d'effets indésirables sévères ont été enregistrés en 2013. Le centre Antipoison et de pharmacovigilance (CAPM) a reçu durant l'année 2013 la notification de 12 cas d'effets indésirables sévères ayant nécessité une hospitalisation suite à l'ingestion du « Daghmous » chez des patients souffrant de diabète, de cancers et de certaines affections gynécologiques essentiellement le fibrome utérin. **Toxicité multi-viscérale** Le « Daghmous » (*Euphorbiaechinus*) est une espèce de la famille des Euphorbiacées (près de 2000 espèces) qui porte plusieurs noms vernaculaires (Tikiwt, Zaqqûm, Amkûk) et qui pousse particulièrement dans les régions de l'Anti-Atlas, du Souss et d'El Haouz. Cette plante, utilisée à des fins thérapeutiques sans preuves scientifiques, est connue pour sa toxicité multi-viscérale. L'intoxication se traduit par des ulcères gastro-intestinaux, des arythmies cardiaques, des convulsions, des hématuries et, dans les cas très graves, elle peut être fatale. **Symptômes de l'intoxication** Selon la partie utilisée, la dose et la voie d'administration, l'intoxication au « Daghmous » peut se manifester par des symptômes plus ou moins graves :

- L'ingestion de la résine à une dose de 0,5g provoque des nausées, des douleurs abdominales, une inflammation des muqueuses digestives avec gastroentérites, un oedème aigu des poumons, un arrêt respiratoire, une hypotension et un choc



hypovolémique, des convulsions et le coma. • La projection accidentelle dans les yeux provoque des larmoiements intenses, des photophobies, des conjonctivites, une diminution de l'acuité visuelle et des kératites graves pouvant aboutir à la cécité. • L'application sur la peau provoque une irritation, un prurit, des éruptions douloureuses à type de phlyctènes et vésicules. • L'inhalation de la poudre de résine provoque une rhinite, un coryza, des picotements de la gorge, une laryngite et une irritation pulmonaire avec hémoptysie. Message du CAPM Le CAPM attire l'attention des professionnels de la santé sur l'ampleur de l'utilisation des plantes dites médicinales chez les patients et rappelle qu'il convient de chercher systématiquement, lors des interrogatoires médicaux, la prise éventuelle de plantes et de notifier tout cas d'événement indésirable coïncidant avec la prise de plantes associée ou non à un traitement médicamenteux. L'utilisation abusive des plantes est liée en grande partie au niveau socioéconomique et culturel du patient marocain, mais surtout au vide juridique qui régit la vente des plantes médicinales et la fonction d'herboristerie ainsi qu'à l'absence d'une pharmacopée traditionnelle bien définie. RÉFÉRENCES Bellakhdar J. La pharmacopée marocaine traditionnelle Médecine arabe ancienne et savoir populaires. Paris: Ibis Press, 1997 Publier Décembre 2013 Source web par: Docti news